

Gouvernement du Québec

La ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor
La ministre responsable des Institutions démocratiques et de la Réforme électorale
La ministre responsable des Relations canadiennes et de la Francophonie canadienne

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
Cabinet du président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires, 1^{er} étage, bureau 1.30
Québec (Québec) G1A 1A3

Monsieur le Leader parlementaire,

La présente fait suite à la pétition adressée à l'Assemblée nationale demandant au gouvernement de retirer du projet de loi n° 66 deux subventions totalisant 750 M\$ au Collège Dawson et à l'Université McGill et de reporter ces sommes d'argent dans des projets de relance des réseaux collégiaux et universitaires francophones.

Les projets présentés à l'annexe de la Loi visant l'accélération de certains projets d'infrastructures ont été priorisés par les organismes publics responsables, en raison de leur importance pour la relance de l'économie du Québec dans le contexte difficile résultant de la pandémie de la COVID-19.

Par ailleurs, la Loi visant l'accélération de certains projets d'infrastructures a été sanctionnée le 11 décembre 2020, après avoir suivi l'ensemble des étapes du processus législatif. Ainsi, des groupes de multiples horizons ont eu l'occasion de présenter leurs recommandations lors des consultations particulières, tout comme les partis d'oppositions qui ont débattu des articles du projet de loi au cours de l'étude détaillée. Ces étapes importantes du processus, réalisées en toute collaboration et dans l'intérêt de la population, ont entraîné des améliorations significatives au texte de loi.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Leader parlementaire, mes salutations distinguées.

La ministre,


SONIA LEBEL

c.c. : Monsieur Sylvain Gaudreault, député de Jonquière